



Renseignements sur la dénomination du poste de mon contrat de tra

Par **nightlover37**, le **15/07/2010** à **18:27**

Bonjour,
Je suis diplômé d'un BTS Opticien-lunetier.
Je travaille depuis 3 ans en tant que salarié dans un magasin d'optique-lunetterie.
J'ai remarqué qu'il était noté, sur ma fiche de paie ainsi que sur mon contrat de travail, monteur-vendeur et non opticien lunetier.
Je voulais :
- connaître l'incidence que peut avoir cette "erreur" sur mes cotisations retraites
- savoir si mon employeur était en droit de m'embaucher en tant que monteur-vendeur alors que ce statut est "inférieur" au mien
- savoir s'il y a une différence notable au point de vue financier.
Je touche actuellement 1450€ net (heures supp. incluses, sans les primes).
En vous remerciant par avance. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.
un opticien qui s'interroge